



L'équipe municipale vous souhaite  
une belle année 2022



# EDITO DU MAIRE

La tradition du jour de l'an est marquée par les festivités : c'est un nouvel élan, un moment festif, selon les dispositions de chacun, pour vivre quelques instants chaleureux qui invitent à la détente, à mettre en suspens soucis et contraintes.

La tradition du Jour de l'An, parenthèse festive, fait partie de notre Histoire. C'est Jules César qui a décidé que le 1<sup>er</sup> janvier serait le jour de l'an ! Et depuis, selon les pays, les cultures, cette tradition a été adaptée aux us et coutumes.

Ces moments de convivialité peuvent nous inviter à la réflexion de ce que pourrait être le « vivre ensemble ». Un thème sur lequel chacun peut être inspiré, dès qu'il s'inscrit dans un objectif de tolérance et de respect de l'autre.

Quel que soit le lieu de vie où nous résidons, nous sommes au contact de personnes très diverses avec des expériences de vies multiples. Cela forge la richesse d'une communauté.

Aujourd'hui, la communication se heurte trop souvent au « clic à droite - clic à gauche » sur nos souris d'ordinateur. Internet est un outil merveilleux, mais qui peut aussi être le pire s'il est notre seul réflexe de communication et d'information.

L'émergence de ce souhait de vivre ensemble n'est pas une utopie, c'est déjà le choix d'un bon nombre de personnes qui s'impliquent dans cette voie par leurs engagements personnels ou associatifs.

Tout est possible. Soyons résolument optimistes pour s'engager à vivre dans un environnement apaisé.

Dans le prolongement de ce qui précède, le vivre ensemble à l'échelle nationale est marqué cette année par un moment important de notre démocratie : l'élection présidentielle.

Il faut s'exprimer par le vote, quels que soient les choix de chacune et chacun d'entre nous.

Je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux habitants arrivés sur notre commune en 2021....

...et pour tous, que 2022 soit une année faste !





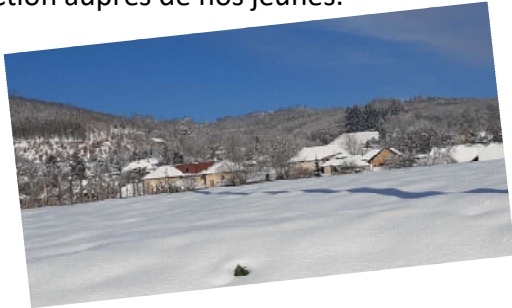
Jeudi 11 Novembre s'est tenue devant le Monument aux Morts de Bévenais, la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et l'hommage à tous les morts pour la France, cérémonie présidée par le Maire de la commune.

Assistaient également à cette cérémonie Madame le Maire de Le Grand Lemps, les Anciens Combattants, les Sapeurs Pompiers et des membres du Conseil Municipal.

Outre les « officiels », nombre d'habitants du village et une quarantaine d'enfants de Bévenais étaient également présents pour ce devoir de mémoire.

Après le dépôt de gerbes et la lecture du discours de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Monsieur CARON a invité l'assistance à respecter une minute de silence.

Enfin, les enfants ont entonné « La Marseillaise ». Nous remercions Madame MEYER de sa présence et de son action auprès de nos jeunes.



► En raison du contexte sanitaire, une nouvelle fois, le traditionnel repas de Noël dédié à nos aînés n'a pas eu lieu.

► Comme l'année dernière, la Municipalité a opté pour des colis de Noël.

Ceux-ci ont été remis aux bénéficiaires, par des membres du Conseil Municipal, lors de permanences en Mairie sur deux demi-journées. Ces cadeaux ont été confectionnés par l'Epiz-Bar.

► Nous sommes bien conscients que cette formule ne permet pas les retrouvailles et ne véhicule par la convivialité d'un repas, mais le principe de précaution doit guider notre action.

Nous espérons tous pouvoir renouer avec cette tradition festive l'année prochaine.

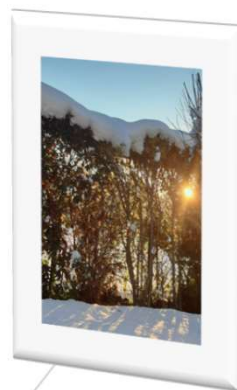
## ETAT CIVIL

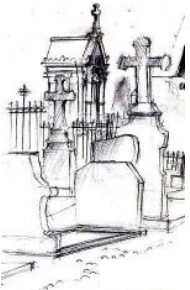
### Naissances

- Mayleen NTEP née le 18 octobre
- Meyline FREITAS née le 11 novembre
- Matthias VISCARDI né le 26 novembre
- Yann MURILLON né le 5 décembre
- Valentin DESHIÈRE né le 7 décembre

### Décès

- M. René HABASQUE René, le 28 octobre
- Me Agata FERRARA, le 29 octobre
- Serge ALLEX-BILAUD, le 24 novembre
- Gilles GARBOUD-BILLOT, le 27 novembre





## CIMETIERE : Reprises de concessions abandonnées

La municipalité a engagé une procédure de reprise de 8 concessions perpétuelles dans notre cimetière. En effet, lorsque les tombes sont abandonnées, dangereuses ou lorsque les ayants droit sont inconnus, cette opération est possible.

La mairie a invité les familles à se manifester par téléphone ou à se présenter au cimetière mardi 21 décembre 2021 afin de constater avec le Maire l'état d'abandon des tombes.

Des procès-verbaux ont été établis pour les concessions à reprendre. Ils seront affichés au cimetière et à la mairie. Les familles ont un délai de trois ans pour se manifester, remettre en état la concession pour éviter la reprise.



## INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- ✓ en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- ✓ en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- ✓ par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.



## EXPOSITION

### Appel aux artistes de Bévenais

Dans le cadre d'une exposition qui se déroulera en 2022, la Mairie fait appel aux artistes de Bévenais.

Photographes ou peintres, prenez contact avec nous si vous souhaitez proposer une œuvre à exposer.  
Par mail de préférence : [mairie@bevenais.fr](mailto:mairie@bevenais.fr).

La mairie de Bévenais, très attachée à la réussite de tous les enfants, a tenu à mettre en place, pour tous les élèves de la maternelle jusqu'à la terminale, un outil pédagogique innovant de soutien scolaire. Cet outil gratuit et illimité est accessible sur la plateforme en ligne « Prof Express ».

Ce soutien scolaire inclut de multiples services, pour répondre à chaque besoin de l'élève comme du parent autour de la scolarité, notamment :

- l'aide aux devoirs dispensée par un enseignant diplômé de l'Education Nationale,
- les méthodes pédagogiques personnalisées pour chaque élève,
- et l'accès à un professionnel de l'orientation qui aidera les familles dans le choix d'une filière pour leurs enfants.

De plus, il s'agit aussi d'un soutien aux familles, au sens large, avec des interventions à la demande à destination des parents : lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés de gestion des rapports avec leurs enfants, ils peuvent solliciter ponctuellement une aide en ligne.

Afin que nos jeunes aient tous les mêmes chances de réussite, la mairie de Bévenais prend intégralement en charge le coût de ce dispositif.

Présenté aux parents d'élèves lors de séances d'information pilotées par Badr BENTAYBI, ce dispositif a été ouvert avant les vacances scolaires de Noël.

Le Conseil Municipal espère que cette opportunité de réussite bénéficiera au plus grand nombre.

## La Dispute a bien eu lieu à Bévenais !

Cette année, après une annulation en 2020, la 25e édition du Ticket Culture a été proposée par Bièvre Est. Ce festival, aux tarifs très avantageux, était attendu par les habitants de notre territoire, pour la qualité et la variété de sa programmation : théâtre, danse, ciné-concert, concerts, spectacles jeune public



Et Bévenais a eu la chance de recevoir, vendredi 29 octobre, le spectacle d'ouverture : *La Dispute*, une pièce de théâtre de Marivaux, légèrement revisitée avec énormément de talent et d'humour, par la troupe du Grand-Lemps de Coco et co. Près de 170 spectateurs sont venus se divertir et applaudir les comédiens.

Il a fallu en amont préparer l'Espace Saint-Joseph et notamment monter une scène, installer les chaises, les décors et les lumières. Des membres du conseil municipal et des bénévoles conseillés par le président de Bévenais en Fête, Frédéric Mingrat, se sont mobilisés avec entrain et bonne humeur pour mettre à disposition des artistes et des spectateurs une salle prête, équipée et accueillante. Beaucoup d'énergie, de solidarité et de sueur ont été déployées par tous.

Christine Provoost, élue sur la commune et déléguée à la lecture publique et au Ticket Culture pour Bièvre Est, remercie Monsieur le Maire et l'ensemble des bénévoles, pour l'indispensable coup de main donné.

Les douze spectacles proposés tout au long du mois de novembre ont été à l'image de ce lancement : pleins de joie et plaisir. Cette édition 2021 du Ticket culture avait le goût particulier des retrouvailles et les salles de toutes les communes étaient comblées, de week-end en week-end. Vivement la prochaine programmation !



## Pour les classes du CP au CM2 : activité roller

Malgré des conditions météorologiques, parfois difficiles en novembre et décembre, les enfants ont pu poursuivre leur initiation au roller.

A l'aide de l'intervenant Jérôme Houlette, moniteur de roller de « La Fraternelle », association de Bourgoin Jallieu, les élèves ont pu progresser en sécurité et par le jeu. Cette activité a été financée grâce au Sou des Ecoles de Bévenais.

Bravo pour les progrès de chaque élève !



Pour les classes de GS – CP/CE1 et CE1/CE2 – séances de natation

Depuis lundi 6 décembre, les élèves des classes de GS/CP/CE1 et CE2 se rendent à la piscine Aqualib' de la Côte Saint André, grâce au financement des entrées et du bus par la Mairie de Bévenais.

Ils bénéficieront de 10 séances au total pour acquérir les notions liées à cet environnement : l'aisance aquatique et, ultérieurement, le savoir nager.

Assistées par les parents agréés, les enseignantes encadrent les groupes qui évoluent dans les bassins aménagés d'Aqualib'. Ce sont des parcours ludiques qui permettent de travailler les différents axes de la natation : le déplacement, les entrées dans l'eau et l'immersion.

Après une année sans natation, en raison de la crise sanitaire, tous retrouvent avec plaisir cet espace et attendent impatiemment les sorties « piscine » !



ho-ho-ho!

... et vendredi 17 décembre, pour fêter les vacances et en avant-première, le Père Noël est passé dans toutes les classes pour la plus grande joie des enfants : il a distribué ses cadeaux avec la complicité du Sou des Ecoles de Bévenais. En retour et pour le remercier les enfants lui ont chanté des chansons !



# NOUVEAUX TARIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

## - EAU :

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le tarif de l'eau sera unique et non plus par tranche consommée.

- abonnement = 60€
- prix du m3 = 1,34€

## - ASSAINISSEMENT :

- abonnement = 40€
- prix du m3 = 1,43€

## - ORDURES MENAGERES : hausse de 3,5 %.

Ces nouvelles grilles tarifaires ont été approuvées par le Conseil Communautaire (CCBE) du 13 décembre 2021.



## CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le début des travaux sera reporté au cours du mois de février 2022.

En effet, l'explosion des prix des matières premières a eu pour effet de modifier sensiblement le coût prévisionnel établi en mars 2021.

Nous venons de solliciter le Conseil Départemental afin que notre dossier puisse être réexaminé avec bienveillance, eu égard à cette situation exceptionnelle, dans l'espoir qu'une subvention supplémentaire nous soit accordée.





# Extrait des délibérations du conseil municipal du 2 NOVEMBRE 2021



## **Terrains « Guillaud » : Acquisition de terrains - Plan de division**

Monsieur le Maire explique que les terrains situés à proximité de l'école de Bévenais, rue de la Charrière sont en vente, suite à la succession en cours de Mr GUILLAUD Gilbert.

Afin de procéder à l'accroissement du domaine public, en vue d'extension possible de bâtiments communaux et de conforter l'implantation d'un chemin piétonnier à venir traversant le village jusqu'à la route départementale, il convient donc d'acquérir ces parcelles de terrain.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cet achat à l'unanimité des membres présents.

## **CCBE : Convention Ticket culture**

Christine PROVOOST fait part du déroulement de l'évènement à Bévenais.

Monsieur le Maire explique que le Ticket culture est co-organisé par la Communauté de Communes de Bièvre Est et les communes du territoire.

L'objectif de cette convention est de déterminer le rôle de chacun des acteurs afin que :

- L'évènement puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles,
- Les communes et la communauté de communes soient co-responsables,
- Les coûts soient limités afin de permettre le maintien d'une tarification attractive.

Le Ticket Culture est une manifestation culturelle annuelle composée d'environ une douzaine de spectacles proposés au cours de l'automne sur le territoire de Bièvre Est. Il est aujourd'hui organisé par un groupe de travail, composé d'élus de chaque commune, d'habitants du territoire, et de référents associatifs, ce qui permet à tous les partenaires du projet d'être acteurs et responsables.

La convention est conclue afin de préciser les collaborations et les modalités de travail des communes avec la communauté de communes dans le cadre du Ticket culture.

Après délibération, le Conseil Municipal vote la signature de la convention à l'unanimité des membres présents.

## **CCBE : Convention SNE Système National d'Enregistrement des demandes de logement locatif social**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que depuis 2015, les demandes de logement social en Isère sont enregistrées dans le Système National d'Enregistrement (SNE).

Chaque service utilisateur du SNE doit, au préalable, avoir signé une convention avec le Préfet de l'Isère qui rappelle les droits et obligations de chacun.

Les conventions signées depuis 2015 doivent aujourd'hui être renouvelées afin que la commune puisse continuer à avoir accès au SNE en consultation.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention présentée ce jour et souligne que celle-ci acte que l'enregistrement des demandes de logement social, déposées sur la commune de Bévenais, sera réalisé par la communauté de communes de Bièvre Est, qui sera co-signataire de la présente convention.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la signature de la convention à l'unanimité des membres présents :

## **Cimetière : Approbation du règlement**

Annie BOUVIER-PATRON fait part de la mise en place du règlement du cimetière communal et de la liste des concessions perpétuelles en état d'abandon.

Elle fait part également de l'obligation pour la commune de disposer d'un caveau communal ainsi que d'un ossuaire. Un registre sera disponible en mairie.

A ce jour, la commune n'a pas de columbarium. Les personnes qui ont opté pour la crémation, peuvent faire sceller l'urne sur le caveau d'un défunt ou demander aux communes voisines à disposer d'un espace dans leur columbarium.

La liste des concessions perpétuelles en état d'abandon est validée par l'ensemble du conseil municipal, ce qui permet d'engager les procédures des reprises des concessions

# Suite extrait des délibérations du conseil municipal du 2 NOVEMBRE 2021



...

Considérant qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et la décence dans le cimetière communal,

Considérant que la commune de Bévenais n'assure pas le service extérieur des Pompes Funèbres et qu'elle ne possède pas de chambre funéraire, ni de site de crémation.

Considérant que la totalité de la mission de service public est assurée par les entreprises de pompes funèbres et les prestataires de services bénéficiaires d'une habilitation.

La loi précitée prévoit qu'un règlement municipal peut être adopté par le Conseil Municipal.

Le règlement proposé en annexe, pour la commune de Bévenais donne des indications d'intérêt général.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le règlement du cimetière communal
- autorise Monsieur le Maire, à signer tous documents nécessaires à cette opération.

## Questions diverses :

- Commission d'Appel d'Offres (CAO) : construction du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire : avancement du dossier.

La réunion de la CAO d'ouverture des plis a eu lieu : 106 entreprises ont téléchargé le dossier et

57 entreprises ont déposé une offre.

La CAO a vérifié le contenu des plis. Les offres reçues sont en cours d'analyse par les cabinets d'étude en charge de ce projet.

- CCBE Commission PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) :

Badr BENTAYBI nous fait part de l'installation d'une nouvelle commission au sein de CCBE : Commission PCAET dont le rôle est de prendre part à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial.

Cette commission préparera les décisions du Comité de Pilotage qui est plus technique et qui sera constitué des membres du bureau communautaire et des principales institutions concernées.

La commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes et composée d'élus communautaires et d'élus municipaux non communautaires.

Il explique que le PCAET est national et que beaucoup d'obligations vont être imposées. Les orientations du PCAET sont axées, notamment, sur le changement climatique, le développement des énergies renouvelables et les formes de déplacements.





Retrouvez, ci-dessous, les informations utiles pour effectuer vos démarches en matière d'urbanisme, pour tous vos projets de construction, de modification, d'aménagement ou de démolition de bâtiment.

## 1. Introduction

**Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme doit faire l'objet d'une demande déposée en mairie.**

En fonction du projet, de sa nature et de son importance, vous devez faire soit une déclaration préalable, soit une demande de permis de construire, soit une demande via l'utilisation d'un autre type de document officiel (Certificat d'urbanisme, permis de démolir, permis d'aménager, ...).

Vous trouverez la liste complète des différents documents d'urbanisme sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos droits/N319>

**Nous vous rappelons qu'un document CERFA ne se modifie pas, il se complète.**

Exemples de cas pour l'utilisation d'une déclaration préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC). Vous trouverez plus de détails sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos droits/N319>

## 2. Déclaration préalable : CERFA N° 13703\*07

- Construction d'une surface de plancher avec une emprise au sol supérieure à 5m<sup>2</sup> et inférieure à 20 ou 40 m<sup>2</sup> (selon les cas),
- Implantation d'une piscine avec une superficie de bassin comprise entre 10 et 100 m<sup>2</sup>,
- Implantation d'une piscine pour une durée supérieure à 3 mois et superficie de bassin supérieure à 10 m<sup>2</sup>,
- Ravalement de façade, réfection de toiture, création d'ouverture,
- Changement de fenêtres, de volets,
- Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture,
- Installation d'une clôture, portail.



## 3. Permis de construire : CERFA N° 13406\*07

- Construction d'une surface de plancher avec une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> ou 40 m<sup>2</sup> (selon les cas),
- Implantation d'une piscine avec une surface de bassin supérieure à 100 m<sup>2</sup>, ou dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur, au-dessus du sol, supérieure à 1,80 m,
- Changement de destination avec modification des structures porteuses et/ou façades,
- Création d'ouverture avec modification du volume.

# ETUDE SUR LA GESTION DES INONDATIONS SUR LE BASSIN VERSANT BIEVRE LIERS VALLOIRE

Afin de mener à bien cette étude, la Préfecture de l'Isère a pris, le 19 novembre 2021, un arrêté autorisant le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA) à pénétrer sur les propriétés privées de notre commune et ce pour une durée de un an.

Cette autorisation concerne l'observation de terrain avec prises de photographies et de notes techniques, de levés topographiques, de mesures de granulométries de surface sur les parcelles proches du réseau hydrographique et des zones à enjeux exposées aux risques d'inondation.

Cinquante-neuf communes sont concernées par ces dispositions. L'arrêté préfectoral est affiché en Mairie.

Nous vous précisons, que les agents du SIRRA ne peuvent pas s'introduire dans les immeubles à usage d'habitation.





Un premier trimestre qui remplit toutes ses promesses ! Malgré la situation sanitaire très incertaine, le Hand Bièvre Terres Froides a pu, ces trois derniers mois, répondre présent pour l'ensemble des collectifs pour une reprise très attendue.

Les joueurs ont retrouvé avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation les terrains de handball, les dirigeants et encadrants ont, quant à eux, travaillé durant l'été afin d'assurer une rentrée sportive sereine à leurs licenciés : proposer des tarifs attractifs, couvrir le maximum de forums des associations, attribuer un binôme d'entraîneurs à chaque équipe, poursuivre la pérennisation de l'entente sur l'ensemble de la filière filles avec les voisins et amis de Bièvre Valeurs Handball et préparer la traditionnelle soirée « Diots /vins primeurs ».

Cette manifestation a été l'événement phare de cette fin d'année 2021 : du loisir au baby, tous, ont essayé d'apporter leur pierre à l'édifice... Pour preuve : les diots ont été, très vite, victimes de leur succès et les vins primeurs ont trouvé leurs verres jusque tard dans la soirée. Ce rendez-vous annuel est, et restera, pour le Hand Bièvre Terres Froides, une réussite populaire sur le secteur de la Bièvre.

A noter les rendez-vous de 2022 : le Loto le 27 février et la St Patrick le 18 mars !



Le Club Terres Froides Basket remercie tout d'abord ses partenaires et licenciés pour leur soutien et fidélité.

Cette année, le club a mis en place le pédibus, sur les communes d'Apprieu, Colombe et Le Grand Lemps afin de permettre aux enfants à l'école primaire de pouvoir s'entraîner une fois par semaine dans le gymnase de leur commune, accompagnés par nos salariés Benjamin et Clément qui contribuent à l'amélioration du club et de la qualité des services proposés. Cette formule est appréciée des enfants et des parents.

Nous avons créé une section U4/U5. Cette séance, où les parents s'entraînent avec leurs enfants, est un moyen ludique de contribuer à la construction de la motricité fine des enfants, mais aussi et avant tout de passer un bon moment en famille. Inscription possible jusqu'en janvier.

Le prochain stage basket aura lieu durant les vacances d'hiver, du 12 au 28 février. Deux formules : le « multi-activités » pour les 7-13 ans et le « performance » pour les 13 ans et plus. Infos et réservations à venir. Nous vous donnons rendez-vous le 22 janvier 2022 pour notre loto à La Grange à Le Grand-Lemps.

Pour nous suivre: Facebook de Terres Froides Basket et notre site [www.terresfroidesbasket.com](http://www.terresfroidesbasket.com)





Une nouvelle aventure commence à Bévenais avec **La Cabane à Jeux !**

Trois Bévenaitins, Justine, Delphine et Josselin se sont associés pour ouvrir les portes du monde du JEU et passer de belles soirées en compagnie des habitants de la commune.



Rendez-vous est donné un vendredi par mois, de la fin d'après-midi jusqu'au soir, à l'Espace St Joseph pour jouer ensemble et découvrir de nouveaux horizons ludiques !! Carcassonne, 7 Wonders, les Aventuriers du Rail et autres jeux de société modernes et divertissants vous attendent. Petits et grands, seul ou en famille, vous êtes tous les bienvenus. Alors poussez les portes et à vous de jouer ! La première rencontre aura lieu le 14 janvier à partir de 18h ! Plus d'informations sur Facebook : <http://www.facebook.com/lacabaneajeux.bevenais> ou par mail : [cabaneajeuxbevenais@gmail.com](mailto:cabaneajeuxbevenais@gmail.com)



La situation sanitaire a, une nouvelle fois, « contrarié » notre planning des festivités ! Toutefois, nous avons pu maintenir notre engagement auprès du Téléthon et organiser, le 4 décembre, une matinée ponctuée d'animations et dédiée à une vente à emporter de diot/gratin faits maison.

Nous remercions pour leur participation bénévole :

✚ L'association **MOUV'ATTITUDE** pour sa dynamique démonstration de danses plus rythmées les unes que les autres



✚ l'association **ABDZ** avec la prestation musicale du groupe « Funking Saoule »

✚ Et enfin la troupe « **ROSA DA PRIMAVERA** » qui a clôturé, de brillante façon, cette matinée par une démonstration de danse du folklore portugais!



Nos remerciements vont aussi aux bénévoles qui nous ont aidés dans l'organisation de cette manifestation.

L'intégralité des bénéfices de cette matinée a été reversée à l'AFM TELETHON pour contribuer à la poursuite du combat contre les maladies génétiques.



Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en février prochain pour une soirée « Macaronade ».

Le Sou des Ecoles de Bévenais est une association de la loi 1901 dont l'objectif est de soutenir les projets de l'école en finançant les activités pédagogiques des enfants scolarisés dans le village.

L'année 2021 a encore été une année particulière et l'association n'a donc pas pu organiser toutes les manifestations programmées. Nous espérons qu'en 2022 nous pourrons réaliser toutes les manifestations prévues :

- 🎉 la matinée boudin le 30 janvier,
- 🎉 le loto le 12 février,
- 🎉 le carnaval le 5 mars,
- 🎉 et la fête d'été le 18 juin,

afin de récolter des fonds qui seront mis à profit des sorties et activités des enfants.

Ainsi, le Sou finance au cours de cette année scolaire :

- Un projet « golf » pour les CM (5 séances)
- Un projet « vélo » pour les maternelles
- Un projet « roller » pour les CP, CE et CM (avec l'association « Le Lynx »)
- Un projet « basket » pour tous les élèves de la GS au CM2 (avec l'association « Terres Froides Basket »)
- Un projet « danse » pour l'ensemble de l'école.
- Et d'autres sorties en lien avec les programmes scolaires.

Nous tenons à remercier les Bévenaitins pour leur implication et leur participation. C'est ainsi que les parents et les enseignants peuvent enrichir l'année scolaire de nos enfants par des activités pédagogiques variées et de qualité.

Nos remerciements vont aussi à la Mairie de Bévenais pour son soutien et sa disponibilité.

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2022 !



Malgré la période troublée que nous traversons, Bev'Sport continue de proposer ses cours : Pilates, stretching et renforcement musculaire. Ils sont assurés par nos deux professeurs, Cynthia le vendredi, entre 17h30 et 20h et Noémie, qui nous a rejoints cette année, pour un second cours de Pilates le mercredi soir.



Leurs énergies stimulantes nous poussent à donner le meilleur de nous-mêmes et les exercices se font toujours dans la bonne humeur. L'objectif de notre association de faire du sport et se faire plaisir est atteint.



Suivez-nous sur notre site web :

<http://bevsport38.wixsite.com/monsite> et sur

Facebook <https://www.facebook.com/bevsport/>.

L'équipe de Bev'Sport vous présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2022.



## Appel à projets pour l'édition 2022 de l'exposition artistique de La Fée Verte

La médiathèque intercommunale La Fée verte et son réseau ont pour mission le prêt de documents et l'organisation d'animations ouvertes à tous. Ainsi, une exposition est de nouveau prévue dans les locaux de la médiathèque du 9 juillet au 3 septembre 2022.

Un appel à projets est d'ores et déjà lancé ! Il vous est adressé plus tôt afin de vous permettre de produire des œuvres originales, pour une exposition participative. Cette exposition a pour vocation de réunir des œuvres d'artistes différents autour du thème retenu pour l'édition 2022 : **le patrimoine bâti du territoire de Bièvre Est**. Les œuvres attendues peuvent être de tous types : peintures, photos, sculptures, maquettes, compositions plastiques... Elles devront rendre compte du *patrimoine architectural et bâti* : usines, monuments, habitations... Le dossier est à déposer avant le 31 mars.

Le jury choisira dans l'ensemble des œuvres proposées ce qui sera exposé à la Fée Verte, ou dans les bibliothèques du réseau, ou dans les mairies des communes ne disposant pas de bibliothèque ou de médiathèque. Les critères de sélection des œuvres sont l'originalité, puis la qualité artistique et culturelle et enfin la possibilité d'accrochage à la médiathèque.

Les candidatures issues de la communauté de communes de Bièvre Est seront privilégiées. Peuvent candidater des artistes, des collectifs d'artistes, des associations et des collectivités.

Le règlement complet pour déposer votre dossier est disponible en mairie ou à la médiathèque La Fée Verte à Le Grand-Lemps.

Site : [www.la-fee-verte.fr](http://www.la-fee-verte.fr) – tél : 04 76 31 58 60 / mail : [lafeeverte@cc-bievre-est.fr](mailto:lafeeverte@cc-bievre-est.fr)





# DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE A VOTRE SERVICE..

(source CCBE)

RAISON SOCIALE	ACTIVITE	DIRIGEANT	TELEPHONE
AGRI PLUS COACHING	Educatrice, comportementalisme canin	Agnès BERTHE	06 72 38 06 47
ALCOOR	Conseil en management, informatique	Virginie BODEAU	06 88 67 39 90
ATOUT LOCATION	Locations diverses	Vincent BREILLER	06 88 13 56 30
BIEVRE CLOTURES	Fabrication, vente et pose de piquets	Mickaël FARNOUX	06 38 83 67 51
BIEVRE MATIC SERVICES	Distribution automatique boissons, snacking	Saïda BEN MOUSSA	06 78 08 55 07
COLLIN Benoît	Terrassement, VRD, démolition	Benoît COLLIN	04 76 35 20 58
DESCHAMPS ARCHITECTE	Architecte	Karine DESCHAMPS	06 11 31 77 28
DR AUTO PRO	Réparation et entretien véhicules légers	Rémi DECHENAUD	06 87 98 52 28
FONTAINE CHAUFFAGE	Plomberie, chauffage, sanitaire...	Sylvain FONTAINE	06 32 95 91 15
FOREST 360	Secrétariat & prestations à destination des entreprises	Nelly FOREST	06 80 37 88 31
GUNES TAH SIN	Isolation, couverture, bardage	Tahsin GUNES	06 77 81 18 90
L'EPIZ BAR	Supérette, bar, cuisine traditionnelle, pizza...	Virginie BOUZON	06 25 62 98 26
LA COMBE SAGE	Vente directe à la ferme, maraîchage	Thierry HUGONNARD	06 20 28 65 45
LA VILLA	Restauration dansante	Jérôme ANNEQUIN	04 76 67 32 52
METTALERIE DES ALPES	Métallerie, chaudronnerie, soudure	Maxime CARRIER-MADINIER	06 66 85 18 34
PAILLET JEAN-CLAUDE	Elevage et terrassement	Jean-Claude PAILLET	06 71 17 48 33
PCS SERVICES	Sciage, découpe et carottage de béton...	Marc CAUFRIEZ	04 76 55 40 46
PEAU DE COTON	Animatrice d'ateliers cosmétiques naturels	Pauline COTTON	07 69 70 79 05
PERRIOLAT-THIERVOZ Patrick	Vente de volaille et de vin sur les marchés	Patrick PERRIOLAT-THIERVOZ	06 72 44 36 29
PLENITUDE RELOOKING	Coaching en image et soins de bien-être	Sophie CESCHIN	06 75 23 97 72
SAC A DOS	Toilettage chiens et chats à domicile	Catherine POUJOL	06 26 60 70 26
SOCIETE DES CARRIERS DE BEVENAIS	Extraction, transformation de sables, graviers...	Sophie ADAM	04 76 93 43 95
TAXI BEVENAIS	Transport de personnes	Frédéric FOURNIER	06 76 56 22 85
THOMAS DE LA CALLE	Plâtrerie et tous corps d'état	Thomas DE LA CALLE	06 81 29 03 97
VMC	Plombier chauffagiste	Vincent MOREL	06 42 26 71 73

NUMEROS UTILES

Si vous êtes un professionnel de la commune et que vous n'apparaissez pas dans cette liste, nous vous remercions de vous faire connaître en Mairie.

# NUMEROS D'URGENCE



15	SAMU
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	TOUTES URGENCES (Union Européenne)
114	URGENCE POUR PERSONNES SOURDES
115	SAMU SOCIAL
119	URGENCE ENFANT MALTRAITE
3919	VIOLENCES CONJUGALES
116 000	URGENCE ENFANT DISPARU



04 76 31 58 66 URGENCE EN LIEN AVEC L'EAU

ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7

La gestion de l'eau est une compétence dévolue à la Communauté de Communes de Bièvre Est, seule habilitée à prendre en charge vos urgences.

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

09 72 67 50 38  
numéro accessible  
24h/24 et 7j/7



## JANVIER

Mardi 04 : Galette des rois Club de l'Amitié à la salle du Club de l'Amitié

Vendredi 07 : Vœux du Maire (**Dernière minute : cérémonie annulée en raison de l'évolution sanitaire**)

Lundi 10 : Concours de boules Sarraillon GLBC à Sillans

Dimanche 30 : Boudins du Sou des Ecoles à l'Abri Festif

## FEVRIER

Mardi 15 : Don du Sang EFS au Gymnase de Colombe

Samedi 12 : Loto du Sou des Ecoles à La Grange Le Grand-Lemps

Dimanche 13 : Boudins Paroisse à l'Espace St Joseph

Dimanche 27 : Loto du HBTF à la Grange Le Grand-Lemps

## MARS

Samedi 05 : Carnaval du Sou des Ecoles à l'Espace Saint Joseph

Dimanche 06 : Boudins des Sapeurs-Pompiers à La Caserne de La Frette

Samedi 12 : Soirée dansante Bévenais en Fête à l'Espace Saint Joseph

Mardi 15 : Petit repas du Club de l'Amitié

Vendredi 18 : Fête de la St Patrick HBTF au Foyer Municipal Le Grand-Lemps

Samedi 19 : Commémoration-Algérie FNACA au Monument aux morts

Dimanche 20 : Apéritif/Bugnes ADMR à l'Espace St Joseph

## AVRIL

Dimanche 03 : Apéritif/Tripes Anciens Sapeurs-Pompiers à l'Espace St Joseph

Vendredi 29 : Don du Sang EFS à la Grange Le Grand-Lemps

Samedi 16 : Chasse aux œufs du Sou des Ecoles à l'Abri Festif et Espace St Joseph

## MAI

Mardi 03 : Repas 70 ans Club de l'Amitié à l'Espace St Joseph

Dimanche 08 : Commémoration Victoire 1945 FNACA au Monument aux morts

## JUIN

Samedi 11 : AG/Repas ACCA à l'Abri Festif

Samedi 18 : Fête d'été du Sou des Ecoles à l'Abri Festif et l'Espace St Joseph

## JUILLET

Samedi 02 : Fête d'été Bévenais en Fête à l'Abri Festif

Dimanche 10 : Fête d'été du Club des aînés à l'Espace St Joseph

Mardi 26 : Repas Grenouilles Club de l'Amitié

Samedi 30 : Vente de Brioches Paroisse Bévenais

## AOÛT

Lundi 01 : Concours de boules Mixte GLBC à Colombe

Lundi 15 : Vente de gâteaux Paroisse Eglise de Bévenais

Vendredi 26 : Concours de boules Vesco GLBC à Colombe

Vendredi 26 : Don du Sang EFS à la Grange Le Grand-Lemps

Dimanche 28 : Pèlerinage Paroisse Chapelle de Bévenais

## SEPTEMBRE

Lundi 19 : Concours de boules Meilland GLBC à Colombe

## OCTOBRE

Dimanche 16 : Apéritif/Repas ADMR à l'Espace St Joseph

Mardi 25 : Don du Sang EFS au Gymnase de Colombe

## NOVEMBRE

Samedi 05 : Fête d'Halloween Sou des Ecoles à l'Espace St Joseph

Vendredi 11 : Commémoration armistice 1918 FNACA au Monument aux morts

Vendredi 18 : Soirée dégustation Diots/Vins Primeurs au Foyer Municipal Le Grand-Lemps

## DECEMBRE

Samedi 03 : Téléthon Bévenais en Fête Abri Festif

Dimanche 04 : Repas des aînés du Conseil Municipal à l'Espace St Joseph

Mardi 13 : Assemblée générale et Repas de Noël du Club de l'Amitié à l'Espace St Joseph

Vendredi 17 : Arbre de Noël du Sou des Ecoles à l'Espace St Joseph

Samedi 31 : Réveillon Bévenais en Fête à l'Espace St Joseph



Que 2022 vous réserve un horizon serein !

